

SORTIR DU PLASTIQUE À USAGE UNIQUE À PARIS



GUIDE PRATIQUE POUR LA FILIÈRE ALIMENTATION

À destination
des restaurateurs, traiteurs, commerçants de bouche,
syndicats de l'alimentation, livreurs, distributeurs...

ÉDITO

Le plastique, que l'on retrouve trop souvent dans la nature et dans les océans, est un fléau environnemental et sanitaire impossible à ignorer. La législation européenne et française évolue petit à petit depuis quelques années en interdisant certains produits, mais le temps presse et les objectifs sont trop lointains alors que la situation est déjà critique. A Paris, nous choisissons d'accélérer cette dynamique et de se fixer 2024 comme date de sortie du plastique à usage unique dans la ville. 2024, une année symbolique, celle des Jeux olympiques et paralympiques, faisant de cet événement un marqueur et un accélérateur de la transformation écologique de Paris.

Au-delà des actions que nous menons en interne avec les équipes de la Ville de Paris, c'est l'ensemble des acteurs du territoire parisien que nous souhaitons impliquer pour atteindre l'objectif fixé.

L'alimentation est au cœur des enjeux de transition comme elle est au cœur de la vie et du patrimoine parisien. Les couverts, les sacs et les pailles en plastique à usage unique ont déjà disparus de nos rayons. Demain, les emballages, les couvercles et la vaisselle suivront pour laisser place à la consigne, aux épiceries vrac et aux stratégies zéro déchet. Ces initiatives se développent dans plusieurs commerces à Paris et nombre d'entre vous testent, inventent de nouvelles manières de faire et repensent leurs

pratiques.

Pour allier alimentation durable et développement des métiers de bouches, toute une équipe d'adjoints est mobilisée à vos côtés pour atteindre cet objectif : que ce soit Olivia Polski, Audrey Pulvar ou Florentin Letissier, trouvons ensemble des solutions durables et levons les obstacles. Ce guide pratique est notamment là pour vous aider à faire le point sur la réglementation et pour trouver des alternatives qui correspondent à vos besoins et vos exigences.

C'est en unissant nos forces que nous parviendrons à montrer que l'alimentation reste toujours aussi centrale et accompagne la transformation de la vie des Parisiens et qu'elle peut, demain encore, être le symbole d'une ville en avance sur son temps.

– Célia Blauel, adjointe à la Maire de Paris
chargée de la Seine, de la Prospective Paris 2030
et de la Résilience

CE GUIDE VOUS EST PROPOSÉ PAR :



ET A ÉTÉ CONÇU PAR :



AVEC LA COLLABORATION DE :



LES ACTEURS S'ENGAGENT, SEREZ-VOUS DES NÔTRES ?

Plus de 400 organisations sont déjà engagées, découvrez l'annuaire des membres et [rejoignez-nous !](#)

SUIVEZ LE GUIDE

PLUS QU'UN GUIDE, UN ENSEMBLE D'OUTILS POUR PASSER À L'ACTION

Bienvenue dans le guide pour sortir du plastique à usage unique à Paris, dédié aux acteurs de l'alimentation; de la restauration et de la distribution. Ce guide proposé gratuitement par la Ville de Paris vous aide à éviter les déchets de plastique à usage unique (emballages, bouteilles, couverts, contenants...), à travers l'éco-conception, la réduction à la source, le développement du réemploi et l'optimisation du tri sélectif.

COMMENT UTILISER LE GUIDE ?

Vous êtes



commerçant ou restaurateur

Imprimez les fiches pour appliquer la méthode à votre enseigne

Vous êtes



tête de réseau

Utilisez les fiches pour tester vos connaissances et celles de vos équipes

Vous êtes



porteur d'alternative

Découvrez d'autres solutions et améliorez votre offre

LE MATÉRIEL DONT VOUS AUREZ BESOIN



crayon de papier



feuille de brouillon



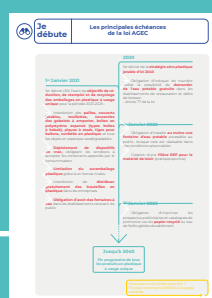
calculatrice

FICHES OUTILS



pour appliquer la démarche à votre structure

FICHES INFO



pour trouver l'information

COMMENT IMPRIMER CE GUIDE ?



les pages dont vous avez besoin en format A4 noir et blanc

ou



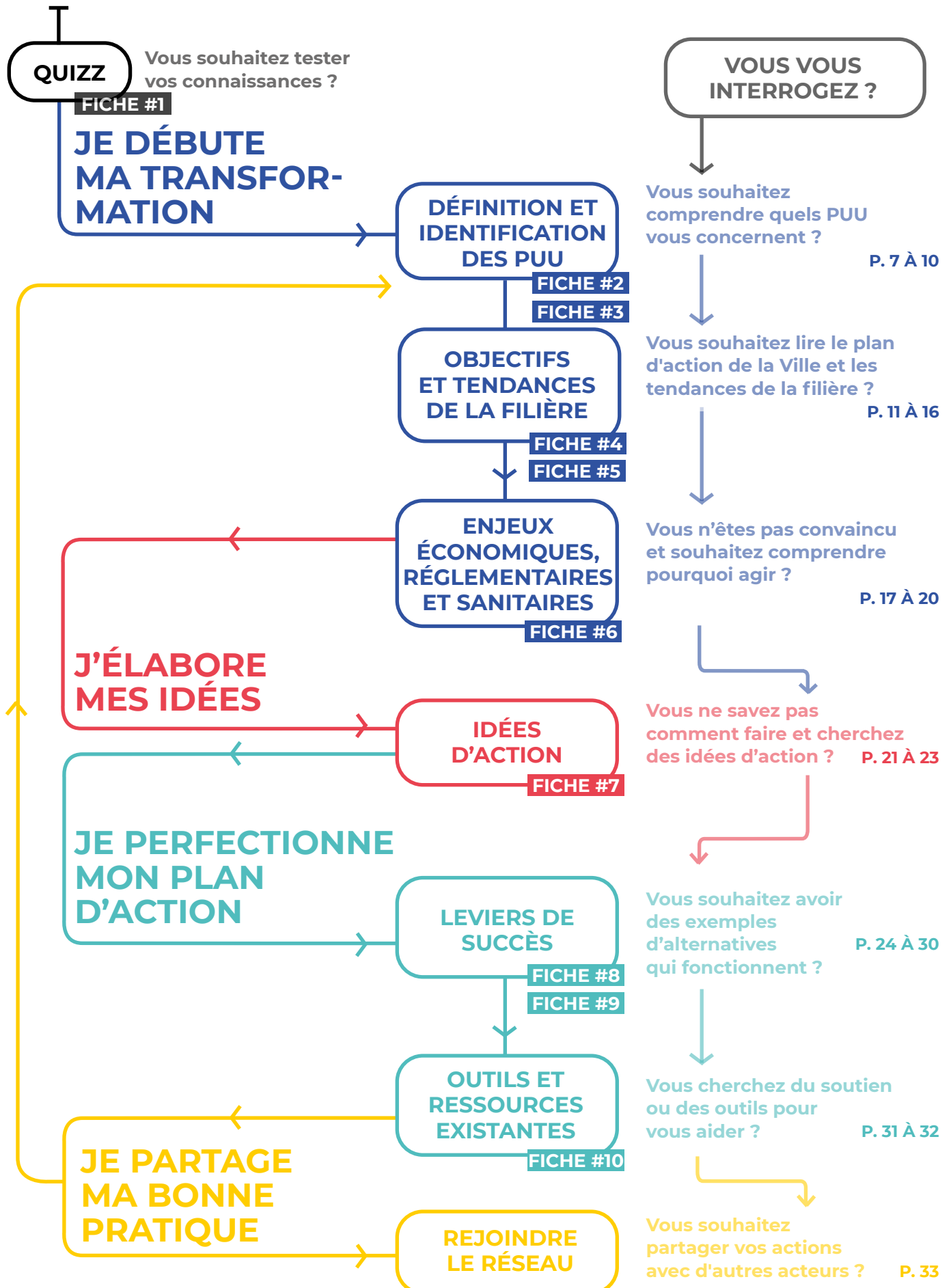
dans son intégralité



QUELQUES CONSEILS POUR AVANCER

1. Idéalement, utilisez ces fiches en équipe : avec vos salariés, partenaires ou associés.
2. Pour chaque fiche, lisez bien les consignes et suivez les conseils qui vous sont suggérés.
3. Enfin, prenez votre temps et n'oubliez pas d'avancer étape par étape à l'aide du guide pratique qui correspond à votre filière.

SUIVEZ LE GUIDE



LEXIQUE



FILIÈRE

Sous-groupe d'acteurs aux problématiques communes associées au plastique à usage unique.



LOI AGECE

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire



PUU

Plastique à Usage Unique (pour plus d'informations aller à la page 8)



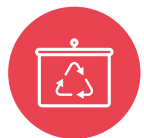
REP

Responsabilité Élargie du Producteur



CONSIGNE

Un emballage consigné est un emballage qui peut être rendu par l'acheteur, en contrepartie d'une somme d'argent ou d'une récompense.



RECYCLAGE

Le recyclage est un procédé de traitement des déchets et de réintroduction des matériaux qui en sont issus dans le cycle de production d'autres produits équivalents ou différents. Les déchets pouvant être recyclés sont par exemple des conserves, des bouteilles en plastique, des barquettes alimentaires et bien d'autres.

– TerraCycle



PLASTIQUE

Une matière plastique, ou en langage courant un plastique, est un mélange contenant une matière de base (un polymère) qui peut être moulé, façonné, en général à chaud et sous pression, afin de produire un objet. Il existe un grand nombre de matières plastiques, dont certaines connaissent un grand succès commercial. Les plastiques se présentent sous de nombreuses formes: pièces moulées, tubes, films, fibres, tissus, revêtements, etc. Ils sont présents dans de nombreux secteurs, même dans les plus avancés de la technologie. Un plastique est le plus souvent produit à partir du pétrole par différents processus de fabrication.

– Techno-science.net



RÉEMPLOI

Toute opération par laquelle des substances, matières ou produits qui ne sont pas des déchets sont utilisés de nouveau pour un usage identique à celui pour lequel ils avaient été conçus.

– Ademe



Répondez en cochant les cases avant de regarder les réponses

01 Saviez-vous que vous avez du plastique tous les jours ?

- OUI NON

02 En moyenne quelle quantité un individu en avale chaque semaine ?

- 0g 5g 25g

03 Dans le monde, combien de bouteilles plastiques sont vendues chaque minute ?

- 10 000 100 000 1 M

04 Dans le monde, quel est le taux moyen de recyclage des bouteilles en plastique ?

- 6% 27% 54%

05 En France, quel est le taux de recyclage des emballages plastiques ménagers ?

- 25% 50% 75%

06 A Paris, quel est le taux de recyclage des emballages plastiques ménagers ?

- 10% 15% 45%

07 Quels éléments en plastique à usage unique seront interdits dans la restauration rapide à partir de 2023 ?

- les pailles
- la vaisselle jetable
- les sur-emballages en plastique pour les fruits et légumes de moins de 1,5kg



NOUS AVALONS L'ÉQUIVALENT D'UNE CARTE DE CRÉDIT PAR PERSONNE ET PAR SEMAINE

> Les pailles sont interdites depuis le 1er janvier 2021, les sur-emballages à partir du 1er janvier 2022.

- 02 Nous avalons 5g de plastique par semaine, soit l'équivalent d'une carte de crédit.
- 03 1 million de bouteilles sont vendues chaque minute dans le monde
- 04 Seuls 9% des bouteilles en plastique sont recyclées en moyenne chaque année
- 05 25% des emballages plastiques ménagers sont recyclés
- 06 15% des emballages plastiques ménagers sont recyclés à Paris
- 07 La vaisselle jetable sera interdite dans la restauration rapide à partir de 2023.

RÉPONSES



Commencez par tester vos connaissances sans internet, avant de faire d'éventuelles recherches pour aller plus loin

02 - [Université de New Castle](#)

03 - [National Geographic](#)

04 - [The guardian](#)

05 - [Elipso](#)

06 - [Ville de Paris](#)

07 - [Gouvernement](#)



DÉFINITION

« Un produit fabriqué entièrement ou partiellement à partir de plastique et qui n'est pas conçu, créé ou mis sur le marché pour accomplir, pendant sa durée de vie, plusieurs trajets ou rotations en étant retourné à un producteur pour être rempli à nouveau ou réutilisé pour un usage identique à celui pour lequel il a été conçu ».

— Commission européenne

Quelle est la différence entre jetable et usage unique ?

La différence tient au mot utilisé, plus qu'au sens même du terme. «Jetable» ne fait référence qu'à la fin de vie, alors que «usage unique» appelle à repenser l'usage. Un produit à usage unique est toujours jetable car il est jeté une fois qu'il n'est plus utile, mais un produit jeté en fin de vie peut l'être même après avoir été réemployé.

Est-ce qu'une contenant en plastique à usage unique rempli une deuxième fois par son utilisateur est à usage unique ?

L'usage unique désigne un produit conçu pour ne servir qu'une seule fois pour une unique personne, et avoir une durée d'utilisation très limitée dans le temps. Une bouteille d'eau remplie une deuxième fois par son usager reste une bouteille à usage unique dans la mesure où la bouteille n'est pas adaptée à ce deuxième usage: elle va se dégrader, perdre en qualité...

Est-ce que supprimer l'usage unique signifie améliorer le recyclage ?

Oui, mais pas seulement. Un produit recyclable reste souvent à usage unique, même quand il est recyclé. La seule différence est qu'il est incinéré après plusieurs cycles de recyclage, mais il termine toujours dans la poubelle à l'issue de son (unique) utilisation.

Pourquoi parle-t-on uniquement du plastique à usage unique et pas des autres matériaux à usage unique ?

La réglementation et la stratégie de la Ville dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques cible en priorité le plastique notamment pour des questions sanitaires, réglementaires et car c'est le matériau le plus présent dans nos poubelles. Néanmoins, le remplissage de nos poubelles et les déchets retrouvés sur nos trottoirs concernent aussi les autres matériaux ou produits à usage unique. C'est pour cette raison que beaucoup des bonnes pratiques partagées peuvent être appliquées/répliquées sur d'autres produits ou matériaux pour réduire et éviter l'usage unique et donc le déchet, quel que soit le matériau.

Est-ce que le bio-plastique à usage unique est un plastique à usage unique ?

Comme son nom l'indique, le bio-plastique à usage unique, est considéré comme un plastique à usage unique.

L'exemple d'une glace



Pot ou emballage individuel à usage unique et individualisé, jeté dès que la glace est consommée.



Pot de glace de 1L utilisé plusieurs fois mais reste à usage unique car jeté une fois que le pot est vide et qu'il devient donc inutile.



Contenant en verre ou inox lavable utilisé une première fois, puis rempli de nouveau et donc à usages multiples.



LA VILLE S'ENGAGE

Son ambition

En adoptant son Plan Climat Air Energie et son Plan Économie Circulaire, la Ville de Paris est engagée dans une démarche de prévention et de réduction à la source de tous ses déchets plastiques.

Cette démarche s'inscrit dans une stratégie plus globale de zéro déchet à l'échelle de Paris: développer le réemploi et la réparation, lutter contre le gaspillage, améliorer le tri et la valorisation matière des déchets ou encore favoriser une économie du partage.



LA VILLE PLANIFIE

Son plan d'action

Si la Ville de Paris se doit d'être exemplaire, elle ne pourra agir seule. Suite à une concertation et aux conférences de 2019 et 2020, la Ville a partagé un plan de 21 actions et 6 axes stratégiques pour 2021 :

- 1 → Une administration exemplaire
- 2 → Un réseau d'acteurs zéro PUU
- 3 → La fin des déchets de bouteilles d'eau dans l'espace public
- 4 → La fin des emballages jetables et le développement de la consigne
- 5 → Une filière événementielle pilote
- 6 → Une nouvelle réglementation parisienne

LA VILLE ACCOMPAGNE

Les 5 filières ciblées

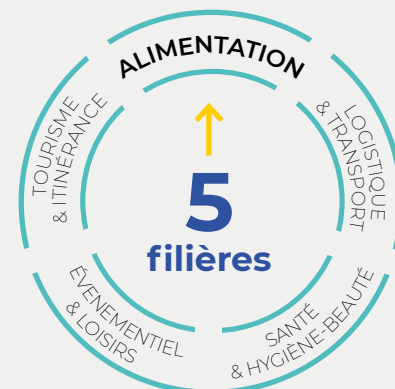
Suite à un travail de cartographie, 5 filières ont été identifiées comme étant au coeur de la transformation pour sortir du plastique à usage unique à Paris.

Le ciblage se fait sur 2 critères principaux : consommation / utilisation / production de PUU et adéquation avec des démarches en cours.

LA VILLE S'IMPLIQUE

Ses actions concrètes

- 1 → La suppression du plastique pour nos enfants dans les cantines et dans les crèches
Regarder la vidéo
- 2 → Le soutien au développement de la filière consigne et l'accompagnement des porteurs de solutions
- 3 → La fin de tout achat en plastique à usage unique dans les marchés de la Ville de Paris



[ALLER SUR LE SITE DE LA VILLE DE PARIS](#)



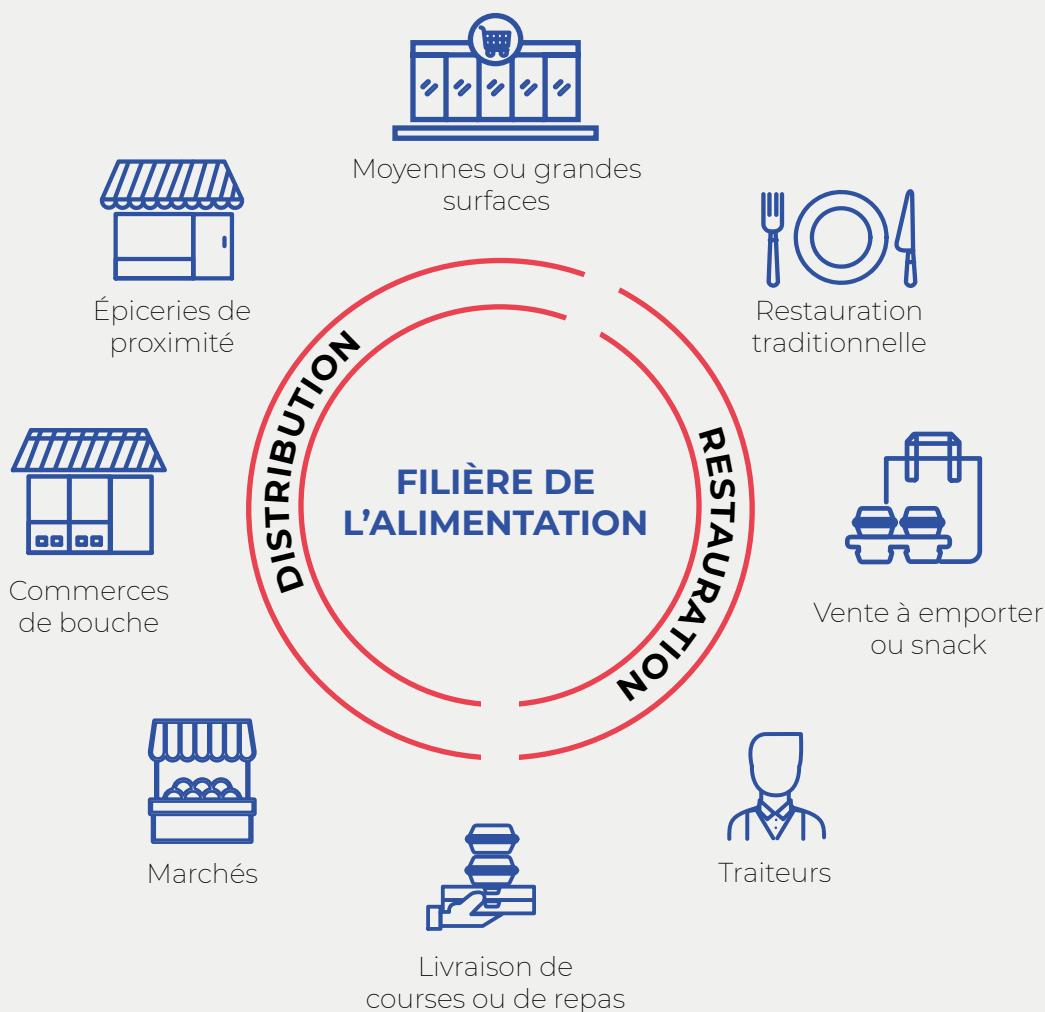
LES FILIÈRES DE PRODUCTION, TRANSFORMATION ET VENTE DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS

Sous-filière DISTRIBUTION

Associée à la distribution de produits bruts ou transformés, souvent pré-emballés, pour une consommation sur place ou en différé.

Sous-filière RESTAURATION

Associée aux acteurs de la restauration hors-domicile qui transforment, tout ou une partie des denrées, dans leurs locaux pour la vente de plats préparés à consommer sur place, à livrer ou à emporter.





LA VARIÉTÉ DES GISEMENTS

La filière alimentation ciblée par l'engagement de la Ville de Paris, produit, vend ou consomme des éléments en plastique à usage unique de formes, volumes et fonctions très variées. De la recherche de facilité, à la protection des denrées en passant par l'individualisation des portions, le plastique se retrouve sous plusieurs formes. Bouteilles, emballages divers, gobelets, couvercles ou encore couverts constituent des flux de déchets plastique qu'il est possible d'éviter en repensant nos pratiques.

5 gr

C'est la quantité de plastiques que nous ingérons, chacun, chaque semaine.¹



60%

des tonnes de déchets produits en Europe sont des emballages ²

¹ Rapport de l'université de Newcastle pour WWF

² Alternatives économiques



✓ Cochez les cases correspondant aux PUU que vous utilisez dans votre entreprise et reliez-les à leurs fonctions : « à quoi ça sert ? ».



Couverts
PUU



Objets promotionnels
& goodies



Scénographie
et podiums



Sacs plastiques
secondaires



Décorations



Bouteilles
> 50cl



Bouteilles et
gourdes < 50cl



Couvercles
à gobelet



Gobelets



Films
plastiques



Sacs plastiques
primaires



Micro-
plastiques



Sacs
poubelles



Badges
et porte-badges



Flacons



Emballages
snacking



Micro-doses



Bols, boîtes,
barquettes



Stickers &
signalétiques

INDIVIDUALISER

DÉPLACER
FACILEMENT

COMMUNIQUER
SUR VOTRE
MARQUE

ÉVITER LES
CONTAMINATIONS



Cochez les cases correspondant aux étapes durant lesquelles vous utilisez ou consommez du PUU aujourd'hui



Détaillez vos gisements et estimez vos volumes et leur valeur pour chaque étape



AVANT
approvisionnement, préparation, communication etc.



PENDANT L'ACTIVITÉ
livraison, vente, organisation, service, etc...



APRÈS
rangement, lavage, démontage...

01

Éléments en PUU consommés

Aidez-vous de la fiche #02

02

Quantité d'éléments utilisée ou vendue

Repartez de vos achats

03

Coût d'achat ou de traitement en euros

Estimez les coûts associés au 02

04

Quantité de PUU en grammes

Aidez-vous des valeurs en bas de page

POIDS TOTAL DE PUU GÉNÉRÉ PAR AN

Additionnez toutes les valeurs de 04

COÛT TOTAL DU PUU UTILISÉ PAR AN

Additionnez toutes les valeurs de 03

La quantité de PUU utilisée par mon enseigne représentée : kg / tonnes par an

Soit une valeur estimée de : € par an



5g

1 film
plastique



5g

1 set de couverts
en plastique



25g

1 bouteille
en plastique de 1,5L



40g

1 boîte traiteur (sushis, salades, plats préparés)

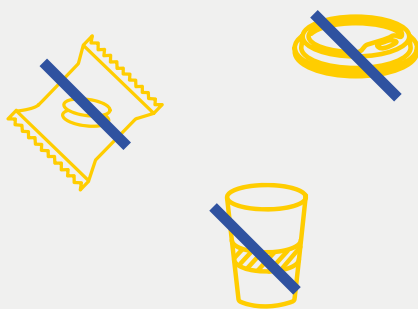


Travaillez main dans la main avec votre responsable achat ou appuyez vous sur vos stocks. Ce sont des valeurs estimatives !



À BERKELEY

La ville de Berkeley en Californie a engagé une politique résolument sans plastique avec notamment une **loi fédérale** de suppression du plastique à usage unique **dans ses restaurants**



“ Notre programme de suppression des PUU dans le secteur de la restauration a été déployé pendant la Covid-19. Les restaurants étaient déjà en grande difficulté et cela a été un moment délicat pour leur demander de mettre en place de nouvelles pratiques. Mais ce qui est incroyable c’est qu’ils étaient vraiment désireux d’y participer et qu’une grande partie est déjà en train de se mettre en conformité. ”

— Sophie Hahn, membre du conseil municipal de la ville de Berkeley

À LAUSANNE

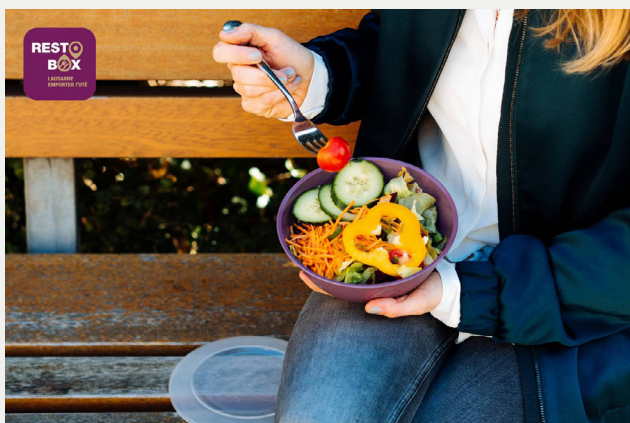
La campagne lausannoise RestoBox propose un système de contenant à usages multiples grâce au réseau de restaurants/take-away proposant des ventes à emporter. Des contenants réutilisables consignés, bols, assiettes avec couvercle, parfaitement étanches, lavables en machine et micro-ondables sont mis à la disposition des clients. Ceux-ci sont également les bienvenus pour être servis dans leur contenant personnel.

lausanne-restobox.ch



“ Le réseau de restaurateurs lausannois RestoBox est le plus dense en Suisse, avec 146 professionnels de la restauration lors du lancement public de l’action en mars 2020. Nous avons aussi reçu de nombreux messages de particuliers qui nous félicitaient de cette initiative. Cela démontre un réelle attente et volonté des consommateurs pour des comportements plus durables dans le domaine de la restauration. ”

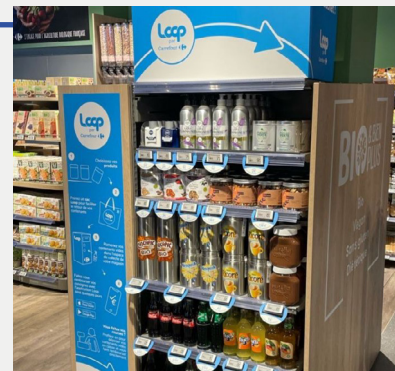
— Samira Dubart, Déléguée au développement durable de la ville de Lausanne





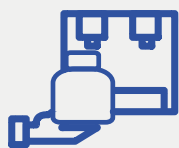
LE VRAC SOLIDE OUVRE LE PAS AU VRAC LIQUIDE

Alors que certaines denrées alimentaires sèches sont déjà vendues en vrac sur les marchés ou commerces, le vrac solide concerne de plus en plus de produits et s'étend aux grandes et moyennes surfaces. Souvent réservé aux produits bio, riz, lentilles ou amandes sont aujourd'hui majoritairement vendus en « fontaines ». Bien que les conditions de transport ou conservation du vrac liquide soient plus contraignantes, ce format gagne du terrain à l'image de ce que propose **Jean Bouteille** ou l'enseigne **DaybyDay**.



LA CONSIGNE SE DÉVELOPPE EN MAGASIN ET EN RESTAURANT

La Ville de Paris a fait de la consigne l'un de ses grands axes stratégiques pour les années à venir. En faisant évoluer l'idée de la bouteille de lait livrée en pied de porte, les enseignes expérimentent un format à grande échelle, avec le partenariat **Loop x Carrefour**, ou sur des périmètres plus restreints comme le proposent certaines entreprises à leurs salariés avec l'offre **Pyxo** et le partenaire **Sodexo**.



UNE LIVRAISON ZÉRO DÉCHET, DES COURSES AU REPAS DU SOIR

Sacs en plastique grand volumes, sur-emballage pour transport, éléments de calages, les produits alimentaires livrés à domicile sont souvent la source d'importants flux de déchets. Mais à Paris, et en France, les acteurs s'engagent. Des épicerie en ligne zéro déchet se développent et allient simplicité et zéro déchet, comme **Boco-loco** ou **la Flotterie**. Les acteurs de la livraison de repas s'engagent quant à eux à réduire leurs emballages plastiques en signant une **charte inter-ministérielle**.





Cochez les cases correspondant à votre vécu concernant chaque risque

	J'ai constaté ou vécu	J'anticipe ou appréhende	Je ne me sens pas concerné(e)	
Risques légaux	Difficultés à m'aligner avec les exigences réglementaires de mes partenaires ou clients	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
	Pénalités financières dues au non respect des lois actuelles ou à venir	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<i>Précisez</i>				
Risques économiques	Perte d'intérêt d'une part croissante de clients souhaitant éviter le plastique	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
	Fluctuation des prix du plastique et hausse du coût d'achat des produits	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<i>Précisez</i>				
	Concurrence ou perte de marchés au profit d'alternatives «sans plastique»	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<i>Précisez</i>				
Risques sanitaires	Questions fréquentes de mes clients sur les impacts des micro-plastiques	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
	Contribution négative à un sujet de santé publique	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<i>Précisez</i>				
Risques opérationnels	Augmentation des volumes de mes poubelles	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
	Diminution de l' engagement des salariés à cause de pratiques polluantes	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>	<input checked="" type="radio"/>
<i>Précisez</i>				



Cochez les cases correspondant à votre vécu vis-à-vis de chaque opportunité.

	J'en profite déjà	Je l'ai identifiée	Je ne me sens pas concerné(e)	
Opportunités économiques	Nouveaux budgets R&D, AMO, AMI, appel d'offres avec clauses particulières...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
Opportunités économiques	Fidélisation des clients et augmentation de la visibilité de votre enseigne ou marque	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
Opportunités sur la qualité	Mise en avant plus qualitative du produit ou de ses propriétés	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
	Réduction de l'altération du goût ou des perturbateurs endocriniens du produit	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
<i>Précisez</i>				
Opportunités opérationnelles	Meilleure résistance de mes bacs, contenants ou objets	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
Opportunités opérationnelles	Réduction de la dépendance aux fournisseurs et plus de souplesse	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			
Opportunités opérationnelles	Nouveau partenariat et mutualisation de certains coûts	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
	<i>Précisez</i>			



Ces risques et opportunités sont tout à fait relatifs : il s'agit de vos sentiments et vécus en lien avec votre activité



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Centrale dans la vie des français, mais aussi dans le patrimoine culturel, la filière Alimentation est encadrée par une variété de lois ou réglementations de la fourche à l'assiette. Entre autres, au niveau européen avec la directive européenne 2019/904, au niveau français avec la loi AGECE ou à l'échelle parisienne avec le plan de sortie des plastiques de la restauration collective municipale.

Le plastique à usage unique est concerné à plusieurs titres :

- **réduire les déchets à la source et faciliter le tri et la collecte pour améliorer la qualité du recyclage**
- **favoriser l'alimentation durable en évitant les micro-plastiques et les migrations (cf. plus haut)**
- **développer des systèmes alimentaires plus locaux à travers les commerces de proximité et la responsabilisation des consommateurs pour une alimentation plus locale, plus saine et limitant, de fait, les emballages**

UNE PLUS GRANDE SATISFACTION

Que ce soit du point de vue économique ou environnemental, la génération de déchets est l'un de nos impacts les plus lourds de conséquences. Éviter le gâchis de matières et réduire notre empreinte sur les écosystèmes permet de redonner encore un peu plus de sens au travail quotidien. Après des expérimentations de valorisation des biodéchets menées en interne dans des restaurants parisiens en 2014, de nombreuses équipes avaient insisté auprès de leur direction pour intégrer pleinement ce processus dans leur quotidien car un retour en arrière ne leur semblait plus envisageable.

→ **DÈS 2022**

Les sur-emballages pour les fruits et légumes de moins de 1,5Kg seront interdits ainsi que les sachets de thé ou de tisane en plastique non biodégradables

—Loi AGECE
www.gouvernement.fr/sortir-du-plastique-jetable-d-ici-a-2040

LES RISQUES SANITAIRES

L'une des missions de la filière alimentation est de nourrir la population de manière qualitative. Pourtant, les matières plastiques, entre autres, peuvent contenir des perturbateurs endocriniens ou des substances qui migrent dans les aliments et se transforment ensuite en perturbateurs. Ce phénomène est d'autant plus important sous l'effet de la chaleur et avec la durée. Les risques sanitaires du bout de la chaîne alimentaire peuvent être directement liés au début de la chaîne : un grand nombre d'études montrent que, selon les régions du globe, la présence de plastique dans les estomacs de poissons peut atteindre 95% de l'échantillon étudié.

64% des français considèrent comme un frein à l'achat d'un produit que son emballage soit nocif pour l'environnement.

— Étude pan-européenne menée par Tetra Pak décembre 2017



La filière est concernée par la REP pour les emballages ménagers et par certaines échéances de la loi AGEC.

1^{er} Janvier 2021

1^{er} décret «3R» fixant les **objectifs de réduction, de réemploi et de recyclage des emballages en plastique à usage unique** pour la période 2021-2025 :

→ Interdiction des **pailles, couverts jetables, touillettes, couvercles des gobelets à emporter, boîtes en polystyrène expansé (types boîtes à kebab), piques à steak, tiges pour ballons, confettis en plastique** et tous les objets en plastique oxodégradables

→ **Déploiement de dispositifs de vrac**, obligeant les vendeurs à accepter les contenants apportés par le consommateur

→ **Limitation du suremballage plastique** grâce à un bonus-malus

→ Interdiction de **distribuer gratuitement des bouteilles en plastique** dans les entreprises

→ **Obligation d'avoir des fontaines à eau** dans les établissements recevant du public

→ **Suppression de l'obligation de se fournir ou d'utiliser des bouteilles en plastique** dans les clauses contractuelles des événements festifs.

2020

1^{er} décret de la **stratégie zéro plastique jetable d'ici 2040**

→ Obligation d'indiquer de manière visible la possibilité de **demander de l'eau potable gratuite** dans les établissements de restauration et débits de boisson
- Article 77 de la loi

1^{er} Janvier 2022

→ **Interdiction des suremballages en plastique pour les fruits et légumes de moins de 1,5 kg**, des **sachets de thé en plastique**, des **jouets en plastique distribués gratuitement** dans les fast food

1^{er} Janvier 2023

→ **Interdiction de la vaisselle jetable dans les fast food** pour les repas servis sur place

→ **Obligation de servir les repas et boissons** consommés dans l'enceinte des établissements de restauration dans des **gobelets, assiettes et récipients réemployables**, ainsi que les couverts et couvercles.

Jusqu'à 2040

Fin progressive de tous les produits en plastique à usage unique



// Lorsque les clients ramènent leur sacs ou leurs contenants, ce sont des produits en moins à acheter pour nous, et donc des coûts sauvés. **//**

—Julia & François Métaut, gérants de la poissonnerie La P'tite Dieppoise

Un café standard (dosette et petit sachet de sucre compris coûte 0,62€ le café soit 62€ pour 100 café alors qu'un café zéro déchet (en machine et une cuillère de café) revient à 0,11€ soit presque 6 fois moins cher.

[Zero Waste France](#)

LE COÛT DE L'USAGE UNIQUE

Sans véritablement y faire attention, le plastique s'est imposé partout. Sa praticité amène un véritable confort d'utilisation, néanmoins, il représente un coût pour l'ensemble des acteurs de la filière. Que ce soit pour les fabricants, les commerçants qui le mettent en circulation ou la collectivité qui prendra en charge son retraitement après un usage éphémère, le plastique engendre un gâchis économique qu'on ne peut plus négliger.

Ajouté à cela, les incertitudes économiques en termes de pouvoir d'achat et les difficultés rencontrées par nombre d'acteurs pour obtenir des contenants en plastique, alors l'idée de réduire et se passer des plastiques qui nous entourent prend tout son sens.

48%

des français déclarent avoir un sentiment de culpabilité vis-à-vis de l'environnement²

L'IMAGE DE VOTRE ENTREPRISE

Comme le démontre l'essor rapide du vrac (près d'un français sur 2 a acheté en vrac en 2019¹), les français sont de plus en plus attentifs aux enjeux environnementaux. Ils sont nombreux à expérimenter des initiatives pauvres en déchets.

La proximité de l'approvisionnement ou encore la cohérence de la marque et du commerçant sont des critères de choix importants pour les consommateurs. Ils attendent donc les mêmes efforts de la part des marques et commerçants qu'ils choisissent. Il est d'autant plus intéressant pour vous de faire partie de ceux qui incarnent ce changement.

4 millions d'euros

octroyés par Citeo et l'ADEME pour développer localement le réemploi d'emballages en verre, pour 34 projets français.³

DE NOUVEAUX BUDGETS ET FINANCEMENTS

Pour faciliter cette transformation, des financements sont à votre disposition pour expérimenter de nouvelles manières de distribuer vos produits ou services.

De l'écoconception au test de nouveaux procédés, l'ADEME et la Ville de Paris sont en mesure de vous aider financièrement pour mener à bien votre projet.

¹ Rapport de l'ObSoCo sur l'économie circulaire en 2019

² Rapport Sociovision Observatoire France

³ Appel à Manifestation d'Intérêt de mi-2019 de Citeo et l'Ademe



Complétez les phrases pour acter votre engagement.

Je m'engage

La sortie du plastique à usage unique pour mon enseigne est une formidable **opportunité** pour repenser mon activité et commencer à intégrer les contraintes et problématiques du 21ème siècle (dérèglement climatique, raréfaction des ressources, effondrement de la biodiversité...).

En proposant mes services sans PUU et en maintenant les produits réutilisables le plus possible, je m'inscris dans un changement bénéfique pour moi, mes équipes, ma structure et l'ensemble des citoyens de la ville de Paris.

En sortant du plastique à usage unique, j'évite les risques :

.....
.....
.....

En sortant du plastique à usage unique, je saisis les opportunités :

.....
.....
.....
.....

Pour y parvenir, je suis prêt(e) à appliquer les actions suivantes :

- investir de l'argent
- impliquer mes clients
- dédier du temps
- changer mon mode de distribution
- changer de partenaire
- autre action :

Signature



... Ciblez les PUU que vous souhaitez supprimer puis notez toutes les idées que vous avez pour y parvenir.

	1ER PUU	2ÈME PUU	3ÈME PUU
Je cible en priorité :	<i>Quel PUU souhaitez-vous cibler en priorité ?</i>		
Ce PUU servait à :	<i>Complétez la phrase «ce PUU permet de...»</i>		
Pour RÉDUIRE l'usage de ce PUU je pourrais :	<i>Complétez la phrase avec toutes vos idées pour réduire l'utilisation du PUU</i>		
Je pourrais REEMPLACER cet élément en PUU par...	<i>Complétez la phrase avec toutes vos idées pour remplacer cet élément par un autre</i>		
Pour assurer la RÉUTILISATION de l'alternative je pourrais...	<i>Complétez la phrase avec toutes vos idées pour proposer des produits réutilisables à la place de PUU</i>		
Pour améliorer le tri et le RECYCLAGE de mes produits je pourrais...	<i>Complétez la phrase avec toutes vos idées pour améliorer le tri et le recyclage de ce PUU</i>		
Pour supprimer ce PUU je pourrais REPENSER...	<i>Complétez la phrase avec toutes vos idées pour repenser votre modèle sans PUU</i>		



Notez toutes les idées que vous avez pour chaque case. Pour l'instant ne vous préoccupez pas de la faisabilité ou du coût, cela viendra après. Pour trouver des idées, aidez-vous des guides pratiques !



Réduire

Évitez les automatismes et le systématisme

Idée n°1

Invitez votre client à venir avec son propre contenant ou votre fournisseur à récupérer les siens.

Idée n°2

Collectez, nettoyez et désinfectez vous-même ce qui peut et doit l'être, ou demandez à votre client de s'en charger.

Idée n°3

Vendez ou proposez systématiquement des éléments réutilisables (couverts, contenants...) à vos clients les plus réguliers.

Idée n°1

Demandez toujours à vos clients s'ils ont besoin de couverts ou d'un sac avant de leur distribuer et proposez-leur de se resservir en sauce et utilisez des salières, plutôt que de multiplier les mini-doses.

Idée n°2

Privilégiez les denrées et produits locaux pour réduire les étapes et le transport, et donc les emballages.

Idée n°3

Ne rajoutez pas d'emballage lorsqu'il y en a déjà et garder seulement les éléments qui vous paraissent fondamentaux.



Réutiliser

Multipliez les usages et privilégiez le nouveau plutôt que le neuf

Idée n°1

Achetez les produits sans PUU et travaillez avec les fournisseurs ou marques qui proposent des produits sans PUU.

Idée n°2

Trouvez de nouveaux fournisseurs qui proposent des contenants ou emballages en verre, carton ou entièrement réutilisables.

Idée n°3

Adaptez chaque nouvel emballage au produit qu'il contient (sec, mouillé, chaud...).



Remplacer

Changez un matériau ou un produit par un autre, pour vous passer du plastique



UN ÉCUEIL À ÉVITER

Le tote-bag réutilisable ne suffit pas, il faut inciter à sa réutilisation

Les sacs en toile dits "Tote bags" sont à priori réutilisables. Souvent distribués gratuitement et en pagaille, sont accumulés, stockés voir finalement jetés. Attention donc à bien s'assurer de leur réutilisation et parfois évitez la gratuité.



Remplacez les emballages en PUU par des matériaux simples (papier carton), faciles à recycler, plutôt que par des matériaux complexes ou "innovants" pour lesquels les conditions de fin de vie restent mal connues.



Idée n°1

Respectez la réglementation sur les 5 flux et proposez systématiquement des poubelles de tri.

Idée n°2

Installez les poubelles à des endroits stratégiques et visibles : à l'entrée ou la sortie, près des caisses, des toilettes...

Idée n°3

Rapprochez-vous des infrastructures, réseaux ou lieux équipés en tri sélectif ou poubelles, surtout pour de l'itinérance.



Recycler

**Améliorez le tri sélectif
et évitez les produits jetés
sur la voie publique**



Repenser

**Faites différemment,
testez de nouvelles choses
et changez votre modèle**

Idée n°1

Transformez votre expérience en magasin pour favoriser la consommation sur place.

Idée n°2

Impliquez davantage vos clients en les invitant à cuisiner et à consommer local.

Idée n°3

Changez votre processus de production ou créez de nouvelles recettes pour réduire le déchet et simplifiez ce qui peut l'être.



UN ÉCUEIL À ÉVITER

Remplacer les bouteilles en plastique par des canettes en aluminium n'est pas meilleur pour la planète.

Remplacer les bouteilles en plastique par des canettes en aluminium ne fait que déplacer le problème : l'extraction et le recyclage de l'aluminium étant très nocifs pour l'environnement. Tant que possible, cherchez donc à éviter l'emballage à usage unique sur les conditions de recyclabilité auprès de votre fournisseur.



UN A PRIORI À REPENSER

Les clients pensent que le changement nuit à la qualité, n'en soyez pas si sûr !

Nous pensons parfois connaître nos clients, mais ils sont capables de nous surprendre positivement. En anticipant des réactions négatives ou sceptiques, vous bloquez vos démarches et retardez vos initiatives. Le meilleur moyen est de demander directement à vos clients et de faire évoluer votre idée avec eux. Vous aurez souvent de bonnes surprises !



Remplissez chaque case avec des estimations puis calculer le total

	COÛT EN € / AN	QUANTITÉ
01 Utilisation actuelle de PUU	Reportez les résultats	du tableau fiche #05
02 Estimation de l'investissement nécessaire pour mettre en place la nouvelle solution	Par exemple : si amorti sur X années, à diviser par X	
03 La nouvelle solution à l'usage	Coûts estimés	Nouveaux PUU générés
04	Économies estimées	PUU évités
05 Estimation de l'impact financier par la mise en place de cette nouvelle solution	Additionnez 01+02+03+04	Additionnez 01+02+03+04



Il s'agit d'estimations ! Aidez-vous d'une calculatrice et demandez à vos confrères qui sont passés à l'action s'ils ont quelques chiffres à vous partager.



Remplissez ce document et faites réagir vos clients à votre idée.

Est-ce que mon utilisation du plastique aujourd'hui vous semble appropriée ?

oui non

Pourquoi ?

Pour supprimer

Je propose

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Illustrez votre idée

Est-ce que cette idée vous plaît ?

Si cette idée est mise en place demain, êtes-vous prêt à l'adopter ?

0 : pas du tout / 3 : vous avez des réticences / 5 : oui !



De quoi auriez-vous besoin pour l'adopter ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Sachez recevoir la critique et essayez de formuler les questions de manière ouverte afin d'obtenir un maximum de commentaires de votre client. C'est comme cela que vous pourrez améliorer votre idée ou en trouver d'autres.



Vous préférez le digital ? Proposez à vos clients de remplir un formulaire en ligne.



Tester, c'est la clé

Allez-y étape par étape et surtout lancez-vous ! Ne visez pas l'exemplarité ni la perfection avec le premier pas, définissez votre ambition et avancez progressivement. Rome ne s'est pas construite en 1 jour.

ET SI on testait à l'échelle d'une rue avant une extension territoriale ?

La **rue Paradis**, située dans le 10^{ème} arrondissement de Paris, expérimente le « zéro déchet ». L'objectif de cette initiative est d'inciter les citoyens et les commerçants à réduire autant que possible leur production d'ordures, et à mieux trier leurs déchets afin qu'ils soient bien recyclés. Fort de son succès, la Mairie étend désormais la démarche à l'échelle d'un quartier.



ET SI on créait un lieu dédié à l'expérimentation ?

Dans son magasin test rue Réaumur, dans le 2^{ème} arrondissement de Paris, l'enseigne **Franprix** expérimente des nouveautés avant d'en faire le bilan et de les déployer : un bar à salade avec des contenants réutilisables, un espace cuisine ou encore un rayon vrac, notamment avec l'entreprise **Uzaje** spécialisée dans les solutions industrielles pour le réemploi des emballages.



ET SI on constituait un échantillon de volontaires pour un premier test ?

Avec plus de 50 clients à son actif, la **Consigne Green Go** étend en juin 2021 sa solution de service de consigne digitale chez les restaurateurs du 10^{ème} arrondissement et dans une vingtaine de Franprix grâce au projet "Paris s'emballa".



Osez reconnaître ceux qui s'engagent

Faites la différence en affichant fièrement votre engagement et communiquez sur vos changements de manière éclairée.

ET SI on fidélisait nos consommateurs ?

La **boulangerie Bretteau** dans le 7^{ème} arrondissement de Paris propose à ses clients une carte de fidélité «Je ramène mon emballage». Le principe est simple : vous ramenez vos emballages réutilisables et en échange, au bout de votre dixième passage «éco-responsable», la Maison Bretteau vous offre 10% de n'importe quel achat dans la boutique.



ET SI on mettait en avant nos clients ou partenaires les plus engagés ?

Avec son guide et son site « **L'Eau à la bouche** », l'entreprise **CASTALIE**, qui propose une solution d'eau sans déchet, recense et souligne l'engagement de ses clients restaurateurs engagés.

ET SI on récompensait ceux qui favorisent le réemploi ?

La **boulangerie Emma Duvere**, dans le 11^{ème} arrondissement et membre d'**Ecotable**, réduit de 20cts le prix de sa soupe chaque fois que le client vient avec son contenant. Une petite action pour le porte-monnaie mais un grand pas pour la planète !





Seul on va vite, ensemble on va plus loin

N'attendez pas que toutes les planètes s'alignent pour agir, et essayez de faire bien : définissez votre vision. Et surtout, trouvez des partenaires, avancez avec eux.

ET SI on négociait les prix à plusieurs ?

La poissonnerie **La P'tite Dieppoise** s'est associée à d'autres commerçants pour négocier des tarifs de gros pour ses sacs plastiques biodégradables et ses « parchemins » en papier.



ET SI la coopération de toutes et tous permettait d'atteindre l'objectif ?

La coopérative alimentaire **Coopaparis** (18^e) propose à ses membres de rapporter leurs sachets usagés, pour transporter les fruits et légumes sans risque et sans PUU.



ET SI on créait une communauté de valeurs ?

La **Communauté Ecotable** fédère les citoyen et citoyennes engagés au service de l'alimentation durable, notamment autour d'un axe "zéro déchet". Elle favorise les synergies entre celles et ceux qui mangent, cuisinent et produisent, notamment à travers des "événements, accompagnement et guides."





" JE REMPLACE MON ÉLÉMENT EN PUU PAR UN AUTRE ÉLÉMENT. "

Ce matériau ou produit est-il recyclable en fin de vie ?

● Oui

- > Sous quelles conditions est-il recyclable ?
- > Que puis-je faire pour être sûr qu'il soit recyclé ?

● Non

- > Existe-t-il un matériau techniquement recyclable ?
- > Puis-je plutôt supprimer cet élément ou le remplacer par un élément réutilisable ?

" J'AI TROUVÉ UNE IDÉE D'ALTERNATIVE ET JE SOUHAITERAIS LA METTRE EN PLACE. "

J'ai déjà mon fournisseur ou partenaire

● Oui

- > Est-ce que je peux m'associer à d'autres acteurs pour mutualiser des coûts ou des flux ?
- > Quelles sont les conditions de mise en place ou de collaboration ?

● Non

- > Existe-t-il des plateformes qui les référencent ?
- > Est-il possible de porter la démarche auprès de mon fournisseur actuel ?
- > Quels sont les porteurs d'alternatives disposant d'un modèle similaire au mien et pouvant me conseiller ?



Remplissez ce document et faites réagir vos clients à votre idée

Idée sélectionnée :

Pour mettre en place cette idée les facteurs de succès sont :

.....
Complétez la phrase : «Pour y arriver, il faudrait que....»
.....

Pour cela j'ai besoin de :

.....
Renseignez vos besoins logistiques, financiers ou d'accompagnement
.....

Pour m'aider je peux travailler avec / utiliser les outils :

.....
Ecrivez les outils (plateformes, sites, guides...) que vous avez identifiés ou les partenaires auxquels vous pensez
.....

1 mois **3 mois** **6 mois** **1 an**

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Objectif = ce que je souhaite atteindre à chaque échéance				

Action = comment j'y arrive				
---------------------------------------	--	--	--	--

Ressources = qui je mobilise ou qu'est-ce que j'utilise pour y arriver				
--	--	--	--	--



KIT ACTION "MON COMMERÇANT ZÉRO DÉCHET"

Zero Waste France a réalisé un kit d'action comprenant des fiches complémentaires au guide afin d'accompagner les commerçants et les consommateurs dans la campagne Mon Commerçant Zéro Déchet.

www.zerowastefrance.org/projet/mon-commerçant-zero-dechet



TROUVER DES CONTENANTS CONSIGNÉS

Ce catalogue est proposé par le réseau consigné qui fédère les professionnels du réemploi et de la réutilisation des emballages. Le réseau Ile-de-France propose un catalogue de produits et contenants consignés pour aider les professionnels à trouver des alternatives.

iledefrance@reseauconsigne.com



PICTOGRAMME NATIONAL "RAPPORTEZ-MOI POUR RÉEMPLOI"

Le Réseau Consigné met à disposition de tous les acteurs du réemploi des emballages le pictogramme national "RAPPORTEZ-MOI POUR RÉEMPLOI" permettant aux consommateurs d'identifier les emballages réemployables mis en marché.

www.reseauconsigne.com/pictogramme-national-rapportez-moi-pour-reemploi



LE LABEL ET L'ACCOMPAGNEMENT "ECOTABLE"

L'association Ecotable a lancé en ce début d'année le premier système de labellisation des restaurants écoresponsables. Grâce à une liste de critères précis, tenant compte de l'ensemble des sources d'impact environnemental, Ecotable labellise les restaurants selon trois niveaux d'engagement. Parmi les badges de la labellisation, les badges "zéro déchet" et "contenant accepté".

ecotable.fr/fr/label

LE GUIDE POUR UNE RESTAURATION ÉCORESPONSABLE

À l'occasion de la réouverture des restaurants suite aux confinements pendant la pandémie COVID19, l'association a également publié un guide avec des recommandations, astuces et labels dont un pilier sur les "déchets".

reouverture.ecotable.fr



SE FAIRE ACCOMPAGNER

Réseau Vrac défend, informe, soutient et organise les métiers de la vente en vrac.

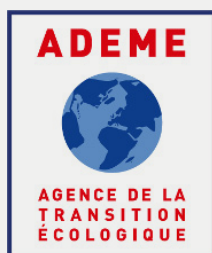
Réseau Consigne soutient les initiatives pour le réemploi et la réutilisation des emballages en France.

L'association **PEXE** a pour mission de déployer des actions concrètes au service des PME et ETI de la transition écologique et d'accompagner les acteurs industriels et territoriaux en mutation vers les porteurs de solutions.

Citeo, l'éco-organisme de l'emballage, accompagne les entreprises pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, notamment à travers des financements, supports en R&D et publications.

SE FAIRE AIDER FINANCIEREMENT

Certaines institutions proposent régulièrement des aides financières tout au long de l'année ou via des appels à projet, telles que : l'Ademe, la Région Ile-de-France, la Métropole du Grand Paris, l'OTCP, la CCI ou encore Bpi France.



ADEME a lancé un appel à projets, doté de 7,5 millions d'euros du **Plan France Relance**, pour développer des projets en faveur d'une alimentation saine, locale et durable.



LE RÉSEAU

Pourquoi ?

Le réseau rassemble des membres engagés qui souhaitent sortir du plastique à usage unique, de manière collaborative.

Qui ?

991 acteurs recensés parmi les 5 filières

Quoi ?

- des newsletters
- des temps forts (webinaire, conférence)
- un accompagnement avec du mentoring entre pairs

**RENDEZ-VOUS SUR
PARIS.FR*
POUR DÉCOUVRIR
LES MEMBRES DU RÉSEAU**

→ Rejoindre le réseau

*www.paris.fr/pages/paris-ville-sans-plastique-jetable-d-ici-2024-6931
<https://airtable.com/shrUJ3tgBX9EJ4NI4>

GALERIE DES INITIATIVES

Pourquoi ?

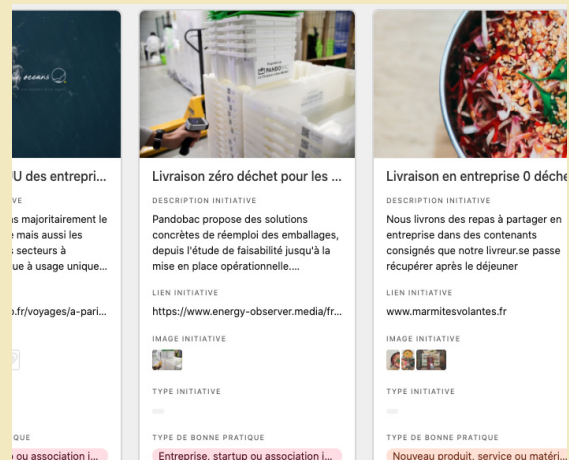
Enrichir les initiatives et partager des solutions testées dans la galerie afin de partager les expériences et bonnes pratiques de chacun.

Qui ?

Des initiatives partagées par des acteurs de toutes les filières.

Quoi ?

Des solutions pour sortir du plastique à usage unique, à répliquer pour tous les types d'acteurs, à chaque étape de la chaîne de valeur.



→ Aller à la galerie*

*<https://airtable.com/shra8z9LaiQwKGt1/tbISO09TGpNp0n5Jj>